

Club Vellave de Plongée cvp43.fr@gmail.com



CVP 43 – Centre Aqualudique La Vague, Avenue d'Ours Mons – 43000 Le Puy en Velay

DOSSIER D'INSCRIPTION (SAISON 2025 – 2026)

Ρ	our vous inscrire, votre dossier d'inscription doit comprendre :
	☐ les feuilles 2, 3, 4 et 5 (feuille 5 uniquement pour les mineurs) soigneusement remplies et signées
	☐ la photocopie du certificat médical d'aptitude et de contre-indication à la pratique de la plongée (CAC de moins d'un an.
	Conservez l'original de votre certificat médical, il vous sera demandé à chaque plongée Pour une première inscription dans la section « ados », ce certificat médical doit être signé par un médeci fédéral. De plus, il est vivement recommandé de faire établir un certificat par un médecin ORL spécifiar qu'il n'y a pas de contre-indication médicale à la pratique de l'activité (tympan). Médecin Fédéral: Pascal Gardès 13-15 rue des Chevaliers Saint Jean, 43000 Le Puy-en-Velay Tél: 04.71.02.66.76
	☐ Un chèque de cotisation au Club (à l'ordre du CVP43)
	☐ Un chèque de caution de 20 euros pour la carte d'entrée piscine (à l'ordre du CVP 43)
	☐ Un chèque de caution de 200 euros pour le prêt de matériel (à l'ordre du CVP 43)
	☐ Une photo d'identité (obligatoire pour les nouveaux adhérents, souhaitée pour les renouvellements)
	oute inscription implique la lecture et l'acceptation complète du règlement intérieur téléchargeabl ur le site du club : <u>www.cvp43.fr</u>
	Ce dossier devra être remis lors des inscriptions dans le hall de la piscine la Vague au cours du mois de Septembre à Valérie Demars ou Victor Bourgeois :
	Les mercredis à 19h30 Les samedis à 10h30

○ AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE ACCEPTEE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET

> PASSEE LA DATE DU SAMEDI 27 SEPTEMBRE, L'ACCES A LA PISCINE VOUS SERA REFUSE

Les entraînements débuteront le <u>mardi 9 septembre à 19 H 45,</u> (attention, la porte d'entrée de la piscine se verrouille à partir de 20 H 00)







Si vous avez déjà une licence FFESSM, N° licence FFESSM : A - _____

		Informations p	ersonnelles	Photo
Civilité : ☐ M ☐ Mme NOM :		·		Obligatoire pour les nouveaux
Prénom :				adhérents, souhaitée pour les
Date de naissance	e: / /			renouvellements.
Adresse:				
Code postal :		Ville :		
Tél domicile :			Tél portable :	
Adresse mail: (EC	RIRE SVP EN MAJUSCULE	ES)		
Information dema	andée par la FFESSM	!		
•	(commerçant, artisan,) re, prof libérales		ur public \Box	Ouvrier Etudiant Sans emploi / Retraité
Allergie aspirine :	□ OUI □ NON	Allergie autr	es médicaments :	
Niveau actuel de	plongée :			
	e RIFA Plongée (réact		•	□ OUI □ NON
	e RIFA Apnée (réactio		aux accidents)?	
Avez-vous le	e TIV (technicien en i	nspection visuel) ?		□ OUI □ NON
Formation(s) soul	haitée(s) pour la sais	son (Cochez la ou le	s cases de votre cho	oix)
Plongeurs	scaphandre /			
☐ Niveau 1 (à partir de 12 ans)		Niveau 2 veau 1 validé - à partir de	☐ Nive 16 ans) (niveau	eau 3 2 validé - à partir de 17 ans)
☐ Niveau 4 niveau 3 validé	☐ Niveau 5 niveau 4 validé		nitiateur u 2 validé	☐ MF1 niveau 4 validé
Apnée				
Pass apnéiste	☐ Pass plongeur lib	re 🔲 Apnéiste	☐ Apnéiste confirn	né 🔲 Initiateur apnée
Bio □ PB1				
Autres				
☐ PSC1	☐ RIFAP	□ R	IFAA	☐ Recyclage secourisme

-	ГΛ	D	IEC
	ΙА	П	IF3

SECTION ADULTE	SECTION ADOS (de 12 à 14 ans)
☐ Adulte : 170 euros (est inclus : licence FFESSM, cotisation club avec entrées piscine, encadrement cours théoriques et pratiques, assurance responsabilité civile envers les tiers et prêt de matériel)	☐ Ados: 95 euros (est inclus: licence FFESSM, cotisation club avec entrées piscine, encadrement cours théoriques et pratiques, assurance responsabilité civile envers les tiers et prêt de matériel)
☐ Ados (+ 14 ans), demandeur d'emploi, étudiant : 115 euros (est inclus : licence FFESSM, cotisation club avec entrées piscine, encadrement cours théoriques et pratiques, assurance responsabilité civile envers les tiers et prêt de matériel). Fournir une photocopie du justificatif	
☐ Licence FFESSM : 50 euros (n'est pas inclus : entrées piscine, prêt de matériel, participation aux différents cours. Possibilité de location de matériel au club sur les sorties club uniquement : 5 euros par élément et par jour)	
☐ Adhésion club (licence FFESSM dans autre club) : 120 euros (est inclus : cotisation club avec entrées piscine, encadrement cours théoriques et pratiques et prêt de matériel). Fournir une photocopie du justificatif de licence FFESSM	
☐ Adhésion club pour nage uniquement : 80 euros (est inclus : licence FFESSM, cotisation club avec entrées piscine, assurance responsabilité civile envers les tiers). Fournir une photocopie du certificat médical d'inaptitude à la plongée	
DEDUIRE 10 EUROS PAR MEMBRE DE Indiquer les noms et prénoms des dossiers associés :	
Pour les titulaires du Pass'Senior déduire 10€ sous réserve de pré	esentation de la carte.
Pour les 16 à 25 ans ayant une carte Pass Région, merci d'indiq pass'Région ainsi que le numéro de carte et le code d'utilisation of Numéro de carte : Code d'utilisation : Montant à prélever du pass'Région : Montant du chèque :	correspodant.
TOTAL :euros Type de règlement : ☐ Chèque (<i>à l'ordre du CVP43</i>)	
☐ Espèces	
☐ Chèques vacances : 2,5% de frais à ajouter à votre adhési euros soit un chèque de 174,25 euros)	on (exemple : pour 170 euros, ajouter 4,25
☐ Tickets sport	

J'autorise le Club Vellave de Plongée CVP43 représenté par son (sa) Président(e), à utiliser les vidéos et/ou les photographies prises de ma personne et/ou en tant que représentant légal de mon enfant dans le cadre d'une activité ou manifestation organisées par le CVP43.

Ces images peuvent être exploitées par le club pour sa promotion et sa communication sur tous supports (site internet, flyers, communiqués de presse, affiches ...)

OUI NON

Cadre réservé aux titulaires d'un niveau d'encadrement (dès le GP-N4 et tous niveaux d'enseignement) et président, secrétaire et trésorier

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport et/ou aux fonctions d'arbitre au sens de l'article L.223-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme éducateur ou exploitant ou arbitre. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.

☐ J'ai compris l'objet de ce contrôle

ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLEMENTAIRE FFESSM (Non obligatoire mais fortement recommandée)

L'assurance individuelle complémentaire FFESSM n'est pas obligatoire (sauf pour la compétition). Si vous souhaitez y souscrire, nous vous invitons à vous rendre directement sur le site du Cabinet Lafont. Pour les prépas niveau 1, l'assurance « loisir 1 » de base est suffisante.

Voir le détail des garanties sur le site Internet : https://www.ffessm.lafont-assurances.com

PRATIQUE DE L'ACTIVITE

La pratique de toutes les activités du club (plongée, apnée ...) en fosse ou en piscine requiert obligatoirement <u>la présence d'un initiateur E1 minimum</u>. En l'absence d'encadrement, l'activité concernée ne pourra avoir lieu et aucune personne ne doit se trouver dans les lignes d'eau ou en fosse.

L'adhérent s'engage à respecter les règles de pratique de l'activité (lois, règlements FFESSM, directives, règlement intérieur du club...) et les consignes de sécurité données par les encadrants de l'activité pratiquée.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les mentions du formulaire d'inscription ainsi que l'ensemble du fichier annexe du formulaire d'inscription téléchargeable sur www.cvp43.fr

Fait à :	Signature :
le:	

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS A joindre obligatoirement au dossier d'inscription d'une personne mineure

Je soussigné(e), ☐ M. ☐ Mme
agissant en tant que représentant légal de
né(e) lel'autorise à pratiquer les activités du
club:
☐ plongée scaphandre
☐ apnée
et à participer aux sorties et manifestations organisées par le Club Vellave de Plongée dans le cadre
des statuts et du règlement intérieur du club.
Le club pourra être tenu responsable uniquement dans le cadre strict de l'activité mentionnée ci-dessus.
J'accepte que les responsables du club ou ses moniteurs autorisent en mon nom une prise en charge
médicalisée vers un service approprié en cas de besoin. Le représentant légal doit fournir le formulaire rempli
et signé avant la date des inscriptions fixée pour la sortie concernée.
La présence d'une personne majeure représentant légale du mineur peut être requise par le Club Vellave de
Plongée lors d'une sortie.
Fait à : Signature du représentant légal :

Le:.....